

Formulaire de RENOUVELLEMENT de LICENCE

SAISON 2025-2026

à compléter et à joindre à votre règlement dès que vous aurez vérifié vos données et renseigné le Parcours de Prévention Santé

sur votre Espace licencié: https://www.athle.fr/acteur

Licence n°:
Nom-Prénom :
Catégorie :
Nom de l'entraineur :
DOCUMENT A FOURNIR (le cas échéant)
□ Uniquement si vous n'avez pas répondu « non » à toutes les questions du Parcours de Prévention Santé, formulaire en ligne disponible sur votre espace licencié, vous devez fournir un Certificat médical datant de moins de six mois (même pour les licences loisirs ou santé)
A PAYER
Le prix de la licence annuelle qui comprend l' adhésion au club et l' assurance est fixé pour la saison 2025-2026 à :
Cochez les cases correspondant à votre cas
□ 110 € pour les Baby-Athle (né en 2020 et après)
□ 110 € pour les Eveil Athlétique (né de 2017 à 2019), Poussins (né en 2015-2016)
□ 110€ pour les Benjamins (né en 2013-2014), Minimes (né en 2011-2012)
□ 110 € pour les Cadets et Cadettes (né en 2009-2010),
□ 110 € pour les Juniors (né en 2007-2008), Espoirs (né de 2004 à 2006), Seniors (né de 1992 à 2003), Vétérans (né en 1991 et avant, licence compétition)
□ 80 € pour une licence athlé-running permettant de participer aux compétitions sans fournir de certificat médical à chaque inscription. Cette licence s'adresse aux joggeurs à partir de cadets et ne permet pas de participer aux championnats de cross, piste et même hors stade.
□ 110 € pour une licence athlé-santé permettant de pratiquer la marche nordique
□ 50 € pour les entraîneurs, juges officiels et membres actifs du bureau. Pour bénéficier de cette réduction, les juges doivent s'engager à officier sur au moins 5 compétitions. Les membres du bureau s'engagent à participer à 5 actions/réunions du club.



Réductions:

Cochez les cases correspondant à votre cas
□ Une réduction de 10 € par adhérent est accordée à partir de la deuxième personne d'une même famille (même domicile). Merci d'indiquer les nom et prénom du premier licencié de la famille qui paie le plein tarif :
 □ Sous réserve de validation d'Amiens Métropole, et de la remise des pièces justificatives lors de l'inscription au Club, une remise de 30 € (coupon-sport) est également applicable pour les jeunes âgés de 6 à 15 ans, bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) et demeurant dans une des communes d'Amiens Métropole¹ (fournir l'attestation CAF du mois d'août où doit apparaître l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) et un justificatif de domicile de moins de trois mois avec l'adresse identique à celle indiquée sur le document de la CAF). □ Une réduction de 70€ sur le prix de la licence au titre du pass Sport sous réserve de présenter le QR code ou code alphanumérique lors de l'inscription au Club et avant le 31 décembre 2025.
MONTANT A REGLER après réductions ci-dessus :
Mode de règlement :
Cochez les cases correspondantes à votre cas, et complétez les mentions demandées :
□ Somme Chéquier Collégien <u>« Sport »</u> du Conseil départemental de la Somme soit 5€ x (indiquer le nombre de chèques remis au Club) soit un total de€
□ <u>Coupons-sport</u> ANCV soit (indiquer le nombre de coupons remis au Club) x le
montant unitaire du coupon soit un total de soit un tota
□ Chèque à l'ordre de l'US Camon Athlétisme d'un montant de€
□ Espèces d'un montant de€
□ HelloAsso d'un montant de€
Cadre réservé au club :
Licence validée : □oui □ non Paiement reçu : □ oui □ non

Formulaire d'adhésion et règlement à remettre à votre entraîneur, à Reynald ou Christelle

¹ Allonville, Amiens, Bertangles, Blangy Tronville, Bovelles, Boves, Cagny, Camon, Cardonnette, Clairy Chaulchoix, Creuse, Dreuil les Amiens, Dury, Estrées sur Noye, Ferrières, Glisy, Grattepanche, Guignemicourt, Hébécourt, Longueau, Pissy, Pont de Metz, Poulainville, Querrieu, Remiencourt, Revelles, Rivery, Rumigny, Sains en Amiénois, Saint Fuscien, Saint Sauflieu, Saint Vaast en Chaussée, Saleux, Salouel, Saveuse, Seux, Thézy Glimont, Vaux en Amiénois, Vers sur Selle